

CADNAY

Collectif des Associations de Défense contre
les Nuisances Aériennes en Yvelines
Section : riverains de Toussus le Noble
BP N°17 - 78775 Magny les Hameaux cedex

Magny les Hameaux le 25 avril 2009

**Lettre Recommandée avec
Accusé de Réception**

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : Demande de rendez-vous

Madame la Ministre,

A plusieurs reprises nous avons protesté auprès de vous contre les nuisances générées par l'aérodrome de Toussus-le-Noble parce que nous savons que ces problèmes vous tiennent à coeur. Vous l'avez montré en proposant un projet de loi à l'Assemblée Nationale et vous nous avez aussi proposé de nous aider en nous conduisant jusqu'au bureau du ministre des Transports (au cours de votre réunion publique à Magny-les-Hameaux lors de votre campagne aux dernières législatives).

De notre côté, malgré notre statut de « citoyens sacrifiés », nous avons toujours voulu être force de propositions constructives. Lors du Centenaire de l'aérodrome, plutôt que d'organiser une contre-manifestation, nous avons préféré vous envoyer un manifeste réclamant une réglementation nationale ; cédant aux instances des élus et du secrétaire général de la Préfecture, nous venons de signer la charte pour pouvoir participer positivement aux discussions du comité de suivi.

Or, aujourd'hui, trop c'est trop.

Les dérobades de la DAC Nord et du SNARP, leurs reculs, le non-respect des calendriers ni des échéances pour des raisons qui nous échappent, sont de plus en plus exaspérants pour les riverains qui continuent d'être survolés et stressés alors que l'expérimentation des améliorations annoncées devait se faire dès 2008.

Une année de retard !

Nous souhaiterions vivement voir cette situation se débloquer et, dans ce but, nous vous demandons un rendez-vous le plus tôt possible.

Dans l'attente de votre aide active, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre entière considération.

Les associations de riverains de l'aérodrome de TLN membres du CADNAY :

ACCMH Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux

ADVMC Association de la Vallée de la Mérentaise et de l'Environnement de Châteaufort

ASTLJ Association pour la Sécurité et la Tranquillité aux Loges-en-Josas

SRE Saint-Rémy Environnement

UAP Union des Amis du Parc (regroupe l'ensemble des Associations du Parc Naturel Régional)

VHSR Vivre les Hauts de Saint-Rémy

LA MIDORGE Association de protection de l'environnement de Boullay-les-Troux

AGIR autrement pour St Rémy

Rue de Paris à St-Rémy

Copie : Monsieur Jacques LOLLIOZ, président du Comité de Suivi de la Charte de l'aérodrome de TLN